

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement



Société
des amis
de Colette

Nom (s) :

Prénom (s) :

N° de carte d'adhérent (si renouvellement) :

Adresse 1 :

Adresse 2 :

Code postal :

Ville :

Pays :

Courriel :

Téléphone :

Montant de l'adhésion*

Cette année, nous vous proposons, en plus du montant habituel de votre adhésion, de participer, si vous le souhaitez, à l'aménagement des nouveaux bureaux de l'association dans la maison de Colette.

Nb : la déduction fiscale s'applique aussi bien à votre adhésion qu'à votre don.

Nous vous remercions, par avance, de votre générosité.

Adhésion	Don exceptionnel	Don libre	Total
Membre actif 30€	+ 20 €	€	€
Membre donateur 60€	+ 20 €	€	€
Membre bienfaiteur 100€	+ 20 €	€	€
Couple 45€	+ 20 €	€	€
Membre étudiant** 15€	+ 20 €	€	€

Règlement par chèque à l'ordre de la Société des amis de Colette à adresser à :
Société des amis de Colette, 8-10 rue Colette, 89520 Saint-Sauveur-en-Puisaye.

Paiement en ligne via Paypal sur notre site www.amisdecolette.fr

*Les adhésions et les dons à la Société des amis de Colette bénéficient d'une déduction fiscale de l'impôt sur le revenu de 66% pour les particuliers et de 60% pour les entreprises. L'association est habilitée à recevoir les legs.

** Sur présentation d'un justificatif.